

SERVICE JEUNESSE

PLANETE JEUNES

6 Rue H. Boucher 06800 Cagnes-sur-Mer.
Tel : 04-89-83-20-38

REGLEMENT PLANETE JEUNES

Accueil collectif de mineurs pour les collégiens (10/14 ans).

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions aux activités sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des adhérents et sont closes sans préavis dès que l'effectif est atteint.

2. REGLEMENT ET TARIFICATION :

A l'inscription, le règlement de l'adhésion annuelle est obligatoire.

Le règlement des activités, multi activités et séjours doit être versé le jour des inscriptions à l'ordre du trésor public.

Les activités sont réservées en priorité au Cagnois (liste d'attente pour les extérieurs).

Prix des activités (par délibération) :

	TARIFS
Adhésion annuelle (valable de septembre à septembre)	20€
Sortie à la journée ou soirée	Entre 5€ et 10€
Séjour France-prix journée	25€
Séjour à l'étranger-prix journée	32€
Stage multi activités (une semaine sur place)	30€

3. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE :

Horaires d'accueil :

En semaine :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 15h/18h.

Mercredi : 11h-18h

Pendant la semaine la structure propose un accueil libre pour les adhérents qui doivent avoir leur dossier complet et se noter sur la liste de présence semaine dès leur arrivée.

Les jeunes sont libres de partir quand ils le souhaitent.

Durant les vacances scolaires :

A la journée : De 9h à 17h30.

Le jeune, inscrit durant une semaine de multi-activités, doit être présent tous les jours et ne pourra quitter la structure avant 17h.

4. ANNULATION :

La structure se réserve le droit d'annuler toute sortie ou séjour où le nombre de participants serait insuffisant.

Dans ce cas, les sommes versées feront l'objet d'un avoir.

L'annulation d'une inscription par le jeune à une activité fera l'objet d'un avoir sur présentation d'un certificat médical ; le cas échéant aucun remboursement ne pourra être effectué.

Dans tous les cas, l'adhésion annuelle n'est pas remboursable.

5. ACTIVITES ET SEJOURS :

En cas de circonstances exceptionnelles les activités peuvent être modifiées et remplacées par d'autres.

Des places dites « prioritaires » pour des jeunes en situation difficile peuvent être accordées par l'équipe d'animation.

6. COMPORTEMENT :

Planète jeunes est avant tout un lieu de rencontres et de convivialité. Tout manquement grave à cette éthique entraînera la radiation de l'adhérent.

Les adhérents devront se conformer aux règles de vie en vigueur.

Les effets personnels sont sous l'entière responsabilité des participants.

Tout adhérent s'engage à :

- Respecter les autres (animateurs, adhérents, parents, intervenants extérieurs...)
- Avoir un langage correct.
- Respecter le matériel → En cas de dégradation de matériel, le service peut demander aux parents le remboursement du matériel.
- Respecter les horaires et les animations proposées (pensez à prévenir en cas de désistement).
- Respecter la laïcité.

En cas de non respect de ses règles, l'équipe pédagogique peut proposer aux familles une rencontre avec l'adhérent pour envisager selon les circonstances des sanctions à l'égard du jeune : travail d'intérêt citoyen, remboursement du matériel dégradé ou volé, exclusion temporaire ou définitive.

7. ASSURANCES :

Tout accident survenu ou provoqué par un adhérent en dehors de Planète jeunes ne pourrait engager la responsabilité de la structure. Les jeunes adhérents sont sous notre responsabilité dans l'enceinte du local et dans le cadre des activités organisées par Planète Jeunes.

Règlement lu et approuvé :